

Septembre | 2019

Le Plémytain

Côtes d'Armor

GALA DE DANSE MODERN-JAZZ

les 29 et 30 juin 2019



Le bulletin d'informations de la commune de Plémy

Etat-civil

NAISSANCE

Bienvenue

- 7 août Raphaël BOISADAN
3 route de Quengo

MARIAGES

Félicitations

- 13 juillet Alexandra RUELLAN et Vincent HOURDIN
PLEDELIAC
- 16 août Iryna BARYSEVICH et Gilles BROCHAIN
1 impasse du Pont Rouault
- 24 août Margaux BARATOUX et Benjamin URVOY
18 Launay Costio
- 24 août Allison CUDENNEC et Jérémy LEMOIGNE
3 rue de la Fontaine, Saint-Laurent

DÉCÈS

Ils nous ont quittés

- 26 juin Simone LENORMAND, 97 ans
13 Le Bourio
- 29 juin Josiane LE FAUCHEUR, 88 ans
PLOEUC-L'HERMITAGE
- 17 juillet Pierre GLATRE
(doyen de la commune), 97 ans
40 Carfort
- 5 août Guislaine SMAKAL, 73 ans
16 Moulouët
- 9 août Denise FLAGEUL, 92 ans
10 Le Val

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur Pierre GLATRE, son fils Michel, sa belle-fille Brigitte, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur visite, leur présence aux obsèques, l'envoi de fleurs, de cartes et de dons se sont associées à leur peine.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de Monsieur Stéphane MAHE et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, son épouse Karen, ses enfants Ilan, Gabin et Pacôme, ses parents Thérèse et Eugène, son frère et ses sœurs ainsi que toute la famille vous remercient très sincèrement pour vos messages de condoléances, votre présence nombreuse à l'hommage d'adieu, vos visites, vos envois de cartes, vos dons pour les enfants et l'Association Faire Face Ensemble. La famille vous remercie tous chaleureusement et vous présente l'expression de sa reconnaissance émue.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Madame Francine LUCIENNE, son époux, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants remercient sincèrement toutes les personnes, qui par leur présence aux obsèques, leur visite, leur offrande de messe, de fleurs et l'envoi de cartes se sont associées à leur peine.

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- | | | | |
|---------|--|---------|---|
| • 18/06 | Gabriel REUX
4 place de l'Église
Clôture | • 23/07 | Nicolas PALIS
4 lotissement de la Roche
Pose de vélux |
| • 24/06 | Méliza PAPON
7 Le Logis Neuf
Pose de velux et changement de fenêtres | • 25/07 | Aurélien LEFFONDRE
1 Calvaire Saint Sébastien
Mur de clôture |
| • 18/07 | Pascal LE LAY
1 impasse de la Poste
Véranda | • 12/08 | Sandra MARTINS LOURENCO
2-4 route de Quengo
Changement de fenêtres en une porte d'entrée PVC blanc
Création d'une baie vitrée en alu blanc |

Permis de construire accordés

• 25/06 Sylvain et Claire MOISAN
20 Le Breuil du Bas
Extension d'une maison d'habitation

• 02/07 Joël LE FAUCHEUR
8 rue des Quatre Chemins
Création d'un préau et extension
d'un garage

• 04/07 Hervé URVOY
4 Les Tesnières
Extension d'une maison d'habitation

• 23/07 Yvonnick COEURET
La Ville Balbois
Fumière

Conseil municipal

Séance du 18 juillet 2019

Présents : HERVE Jean, MOISAN Jacques, AIGU René, ORIAC Guylène, JEHAN Jean-Pierre, DREZEN-LAURGEAU Marielle, FREVILLE Jean-François, GOUEZEL Marie-Pierre, HERVE Nicole, LEFFONDRE Isabelle, LE GLATIN Dominique, MAHE Serge, MOISAN Catherine, POISSON Olivier, RAT Cédric, RICHARD Michel, TETU Eliane, TURMEL Stéphane.

Absente non excusée : FRANÇAIS Isabelle.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE 2018

Monsieur Jean-Pierre JEHAN, Adjoint, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport, reçu en mairie le 13 juin 2019, doit être présenté dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP) a rédigé un projet de rapport.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation du rapport, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de Plémy. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Monsieur René AIGU, Adjoint, donne lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner le bien cadastré section YR n°163, 15 route de Moncontour, déclaration envoyée par Maître Yann LE LEVIER, notaire à Quessoy.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien susnommé.

FIXATION D'UN TARIF HORAIRE DU PERSONNEL POUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

Monsieur René AIGU, Adjoint, propose au Conseil Municipal de fixer un tarif horaire pour certaines interventions du personnel de la commune. La fixation de ce tarif permettra notamment de calculer le coût des travaux en régie pour leur part de main d'œuvre (le coût de la part fournitures étant le montant payé sur facture par la collectivité).

Il est proposé de fixer le tarif sur la base des éléments suivants :

- calcul du coût horaire moyen, pour l'année 2019, des agents des services techniques,
- majoration du coût de 10 % pour frais de gestion administrative,
- arrondi à l'euro supérieur,

Le tarif horaire serait ainsi de 21 €.

Ce tarif évoluera annuellement selon les trois points énoncés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le tarif horaire proposé,
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TARIF LOCATION SALLE MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à la réunion de la Commission Finances du 15 juillet 2019, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de compléter le tableau des tarifs communaux pour 2019 avec les tarifs de location de la salle de la Maison des Associations, tel que présenté dans le tableau suivant :

Tarifs communaux pour l'année 2019		
Salle Maison des Associations	LOCAUX	
Nature de la manifestation	Tarifs sans chauffage	Tarifs avec chauffage (+10%)
	Particuliers	
Forfait 2 jours	371 €	408 €
Forfait 3 jours	527 €	580 €
Apéritif dinatoire ou vin d'honneur	101 €	111 €
Repas midi ou soir	180 €	198 €
Repas midi et soir	250 €	275 €
Réveillon familial		450 €
	Associations	
Apéritif dinatoire ou vin d'honneur	71 €	78 €
Réveillon		350 €
Repas midi ou soir	111 €	122 €
Repas midi ou soir - forfait 2 jours	222 €	244 €
Forfait nettoyage	200 €	
Caution salle et matériel	900 €	
Location Vidéo projecteur	32 €	

COMPOSITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020 - NOMBRE ET REPARTITION SIEGES

En vue des élections municipales et communautaires de mars 2020 et conformément à l'article L.5211-6-1 du CGCT, il faut procéder, pour le 31 août 2019, à la détermination du nombre et de la répartition des sièges entre les communes au sein du Conseil Communautaire. Un arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges entre les communes doit être pris, au plus tard le 31 octobre 2019. Trois principes généraux encadrent la composition du Conseil :

- Chaque commune doit disposer a minima d'un siège ;
- Aucune commune ne peut disposer de plus de 50% des sièges ;
- Il faut tenir compte de la population de chaque commune.

Deux possibilités s'offrent aux communes :

- L'accord local, qui nécessite une adoption dans les mêmes termes par la majorité qualifiée des conseils municipaux (1/2 des communes représentant 2/3 de la population ou 2/3 des communes représentant 1/2 de la population)
- Le droit commun, en l'absence d'accord local adopté.

Ainsi, la composition du Conseil Communautaire peut être fixée à :

- 69 sièges, selon l'accord local afin de renforcer la représentation des communes moyennes
- 66 sièges, selon le droit commun.

Le détail de ces propositions est en annexe.

Considérant la proposition d'accord local du Conseil Communautaire du 28 mai 2019,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer, à 69 le nombre de sièges du Conseil Communautaire,
- de demander au Préfet des Côtes d'Armor, aux termes de cette consultation, de bien vouloir arrêter la nouvelle composition du Conseil Communautaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Communes	Population 2019	Sièges 2017	Sièges en 2020	
			Accord local (69)	Droit commun (66)
LAMBALLE-ARMOR	16 653	16	14	17
PLENEUF-VAL-ANDRE	4 069	3	3	4
ERQUY	3 904	3	3	3
QUESSOY	3 804	3	3	3
JUGON-LES-LACS CN	2 485	2	2	2
PLENEE-JUGON	2 408	2	2	2
HENON	2 237	2	2	2
SAINT-ALBAN	2 152	2	2	2
POMMERET	2 070	2	2	2
COETMIEUX	1 776	1	2	1
BREHAND	1 624	1	2	1
PLESTAN	1 587	1	2	1
PLEMY	1 564	1	2	1
PLURIEN	1 509	1	2	1
PLEDELIAC	1 424	1	2	1
LANDEHEN	1 412	1	2	1
HENANBIHEN	1 339	1	1	1
HENANSAL	1 169	1	1	1
ANDEL	1 114	1	1	1
SEVIGNAC	1 098	1	1	1
TREDANIEL	944	1	1	1
NOYAL	889	1	1	1
MONCONTOUR	868	1	1	1
LA BOUILLIE	857	1	1	1
LANRELAS	828	1	1	1
TREBRY	817	1	1	1
TREMEUR	752	1	1	1
TRAMAIN	691	1	1	1
EREAC	680	1	1	1
PENGUILY	611	1	1	1
SAINT-GLEN	609	1	1	1
LA MALHOURE	576	1	1	1
SAINT-RIEUL	548	1	1	1
SAINT-TRIMOEL	533	1	1	1
TREDIAS	482	1	1	1
SAINT-DENOUAL	452	1	1	1
ROUILLAC	396	1	1	1
QUINTENIC	366	1	1	1
TITULAIRES		64	69	66
SUPPLEANTS		30	22	29

GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire du Ministre de l'Intérieur relative aux indemnités pour le gardiennage des églises communales au titre de l'année 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser l'indemnité prévue de 479,86 €.

GESTION DU PERSONNEL - FIXATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE POUR 2019

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément au 2^e alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Si le taux est inférieur à 100 %, l'assemblée délibérante peut

prévoir que, lorsque le nombre calculé n'est pas un entier, la décimale est ajoutée au nombre calculé l'année suivante.

Le Conseil Municipal décide de fixer les ratios d'avancement de grade comme suit, sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire :

Filière administrative :

- rédacteur principal 2^e classe : 100 %

Filière technique :

- agent de maîtrise principal : 100 %
- adjoint technique principal 2^e classe : 100 %



CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL

Madame Guylène ORIAK, Adjointe, fait part de la nécessité de créer un poste d'agent de maîtrise principal pour un agent pouvant bénéficier d'un avancement de grade.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le budget communal,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer le poste d'agent de maîtrise principal, au 1^{er} août 2019 ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal ;
- de demander à Monsieur le Maire de prendre l'arrêté de nomination correspondant.



GESTION DU PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Guylène ORIAK, Adjointe, fait savoir qu'il convient :

- de créer un poste d'agent de maîtrise principal au 1^{er} août 2019,
- de supprimer un poste d'agent de maîtrise au 1^{er} août 2019
- d'augmenter la dotation horaire de 28 à 32 heures d'un adjoint technique au 1^{er} septembre 2019 afin de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de supprimer un poste d'agent de maîtrise au 1^{er} août 2019 et d'adopter le tableau des effectifs comme suit :

	Effectif	Durée hebdomadaire	Temps complet Temps non complet
Attaché	1	35	TC
Rédacteur	1	35	TC
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2	35	TC
Agent de maîtrise principal	2	35	TC
Agent de maîtrise	1	35	TC
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	35	TC
Adjoint technique	4	35	TC
Adjoint technique	1	32	TNC
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)	1	32	TNC

VENTE TERRAIN AU LOTISSEMENT DU BÉZIER

Par courrier en date du 17 juillet 2019, la commune a reçu de Monsieur et Madame Alain LEMEUNIER, une demande de réservation du lot n°11 du Lotissement du Bézier.

Par délibération en date du 3 octobre 2014, le prix des terrains du lotissement du Bézier est fixé à 29 € TTC le m². La superficie du lot n°11 étant de 687 m², le prix du terrain s'élève à 19 923 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la vente de ce terrain.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité la vente du lot n°11 à Monsieur et Madame Alain LEMEUNIER pour un montant de 19 923 € TTC.



INFORMATION DIVERSE

Après un point d'information sur les travaux à la Maison des Associations, le Conseil Municipal décide de nommer la salle de la Maison des Associations « Salle du Clos du Roux ».

Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer

Informations communautaires

02 96 50 00 30 - www.lamballe-terre-mer.bzh

PISCINE LA TOURELLE

La piscine sera en vidange du 2 au 8 septembre.

Reprise des activités le lundi 9 septembre.

C'est la rentrée, il reste des places pour diverses activités enfant ou adulte. N'hésitez pas à contacter les hôtesses qui seront ravies de vous renseigner.

Contact : Piscine de la Tourelle
24 Le Pont des vallées - 22150 PLEMY
Tel. 02 96 73 56 27 - Mail. tourelle2@wanadoo.fr
Site Internet et Facebook : Piscine de la Tourelle

LES CHIC'ÂNES À MONCONTOUR



Les CHIC'ÂNES, fête de l'âne et du patrimoine se déroulera **le dimanche 22 septembre** de 9h à 18h à MONCONTOUR sur la parcelle jouxtant le terrain de foot de MONCONTOUR près de la pyramide avec l'animateur Bernard GILLES.

Programme :

9h30 : un concours FFE de maniabilité attelée,
9h30-18h : visite de la ville - un circuit d'interprétation du patrimoine permet de visiter seul la petite cité,
11h : jeu de piste dans les rues de la cité : les équipes costumées seront composées d'un âne, d'un ânier et d'une personne du public. Composition des équipes sur le terrain le dimanche matin,
12h : repas champêtre,
13h30-18h : concours amateurs, tour à dos d'âne et en calèche, jeux avec les ânes, mini conférences, animations, marché,
15h : concours d'attelage combiné.

Convivialité et ambiance assurées.

Tarifs : 4 € par personne, gratuit (moins 12 ans).

Renseignements : Office de tourisme de Moncontour
Tel. 02 96 73 49 57
Mail. www.capderquy-valandre.com/moncontour

Infos Mairie

INFORMATIONS POUR LE BULLETIN D'OCTOBRE

Les informations, annonces et compte-rendu des associations doivent être déposés **impérativement pour le lundi 16 septembre** à la Mairie. **Toutes les annonces ou demandes de parution déposées après cette date ne seront pas prises en compte.**

Contact mail : communication@plemy.fr

Afin d'éviter tout risque d'erreur dans vos petites annonces, nous vous demandons de nous transmettre vos textes à faire paraître par courrier ou par mail.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	fermée
Jeudi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	14h-17h
Samedi	9h-12h	fermée

4, place de la mairie

Tél. : 02 96 60 20 20

Fax : 02 96 60 24 60

mairie@plemy.fr - www.plemy.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture au public

	Matin	Après-midi
Mardi	fermée	15h - 17h30
Mercredi	fermée	13h30 - 17h30
Vendredi	fermée	15h - 17h30
Samedi	10h - 12h	fermée

L'abonnement annuel est de 7 € pour toute la famille.

Contact :

2 bis, place de la Mairie - 22150 PLEMY

Tel. 02 96 60 29 81

Mail. bibliotheque@plemy.fr

Fermeture

Elle sera fermée **du mardi 3 au vendredi 13 septembre inclus et le vendredi 11 octobre** (ouverte les samedis 7 et 14 septembre).

Recherche de bénévoles

Depuis deux ans, la constitution d'une équipe de bénévoles autour de Rozenn ROLLAND (responsable) permet de proposer l'ouverture de la bibliothèque le samedi matin et de proposer de nombreuses animations aux écoles et aux enfants et adultes hors temps scolaire.

Cette équipe ne demande qu'à s'étoffer. **Si vous souhaitez donner de votre temps pour la tenue des permanences du samedi matin ou pour aider à l'encadrement des animations n'hésitez pas à prendre contact auprès de la bibliothèque au 02 96 60 29 81 ou par mail : bibliotheque@plemy.fr**

Associations

CLUB DE L'AMITIÉ

Reprise des activités **le mercredi 4 septembre**, à partir de 13h30.

Le renouvellement des adhésions aura lieu courant septembre. Comme d'habitude, un membre du Conseil d'Administration vous rendra visite, le prix de la carte reste inchangé à 11 €.

Le Club de l'Amitié est ouvert à tous les retraités, vous pouvez également retirer une carte d'adhérent le mercredi après-midi à la salle St Limon.

Le repas annuel du Club aura lieu **le mercredi 16 octobre** à 12h30 à la salle Khéops. Prix 23 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents. Inscription obligatoire pour **le mercredi 9 octobre** (toute inscription après cette date ou non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte).

Un loto est organisé **le mercredi 23 octobre** à 14h à la salle Khéops, animé par Geneviève.

Contact :

Marie-Annick MARQUER

Tel. 02 96 60 22 03 ou 06 76 64 32 88

FAMILLES RURALES : MODERN-JAZZ

Gala de danse

Près de 700 personnes ont participé aux deux représentations du gala de danse de l'Association Familles Rurales de PLEMY qui s'est tenu les 28 et 29 juin 2019 à la salle Horizon de PLEDNAN.

A l'occasion des 30 ans de l'association, Sylvaine BERRUYER a une fois de plus époustoufflé le public avec ses chorégraphies retraçant les années 1989 à 2019. Les spectateurs ont parcouru le monde de la France à l'Inde en passant par l'Afrique du Sud, Cuba et de nombreux autres pays. Ce spectacle a également été l'occasion de se remémorer des événements marquants de ces trente dernières années comme la chute du mur de Berlin, la suspension du service militaire en France, l'arrivée de l'euro, la loi sur le mariage pour tous, les attentats de 2015...

Inscriptions

Les cours de danse Modern'Jazz de l'Association Familles Rurales de PLEMY reprendront **le mardi 10 septembre**.

Les inscriptions se feront lors de l'assemblée générale de l'association qui se tiendra **le lundi 9 septembre à 20h30 à la salle KHEOPS**.

Si vous souhaitez passer un bon moment tout en faisant une activité sportive, n'hésitez pas à vous inscrire !

Horaires des cours

Jours	Tranches d'âge	Horaires
Mardi	8-12 ans	17h30-18h30
	13-16 ans	18h30-19h30
	Adultes 2	20h30-21h30
Jedi	Adultes 1	19h15-20h15
Vendredi	CP/CE1	17h-18h
	CE2/CM1	18h-19h
	CM2/6 ^{ème}	19h-20h
	2 ^{nde} et 1 ^{ère}	20h-21h
Samedi	Adultes 1	13h30-14h30
	5 ^{ème} /4 ^{ème}	14h30-15h30
	Maternelles	15h30-16h15
		16h15-17h

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des inscriptions. Il est possible de suivre 2h de cours par semaine en fonction de l'âge. Les cours ont lieu à la salle «La Cigale».

La reprise des cours se fera **les mardi 10, jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 septembre**.

Renseignements :

Mail. famillesruralesplemy@orange.fr

ALSL SECTION GYM ET AQUAGYM

Pour se maintenir en bonne santé, il est important de pratiquer une activité physique régulière. La section vous propose de participer aux séances de gymnastique et d'aquagym pour réaliser un bon travail corporel dans une ambiance conviviale.

Aquagym

Reprise **le mardi 10 septembre**. Un bilan des inscriptions sera effectué dès la rentrée.

Tarif : 67 € par trimestre.

Contact :

Francine GAUTIER au 02 96 60 20 13

pour voir s'il reste des places disponibles.

Gymnastique

Reprise **le mercredi 11 septembre** de 18h à 19h à la salle La Cigale.

Lors de ces séances, il est proposé : un travail d'endurance cardio-respiratoire respectant la condition physique de chacun : du renforcement musculaire, des exercices pour améliorer la souplesse, l'équilibre et la tonicité. Il est possible de participer à deux séances d'essai.

Tarif pour l'année : 75 € (dont 5 € de cotisation à l'ALSL).

Contact :

Nicole SCHMITZ au 02 96 60 24 01

DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu **le vendredi 13 septembre** à la salle polyvalente de TREDANIEL de 14h à 18h30.

BATTERIE FANFARE

La Batterie Fanfare organise son repas moules frites **le samedi 21 septembre** à partir de 19h30 à la salle Khéops. Vous pourrez acheter vos cartes chez Régis VALO ou au Triskell pour un prix de 10 € (adultes) et 5 € (enfants).

CLUB CYCLISTE MONCONTOURAIS

Une porte ouverte aura lieu **le samedi 7 septembre** près de la piscine « La Tourelle » au Pont des Vallées à PLEMY de 14h30 à 16h30.

A cette occasion vous pourrez rencontrer les encadrants, assister à des démonstrations et essayer quelques ateliers. L'école de vélo accueille les enfants de 5 à 13 ans. N'oubliez pas d'apporter un casque.

Contact :

Régis GAUTIER - 06 81 70 30 05

Laura POIRIER - 06 59 28 29 18



Infos pratiques

Dates à retenir

Septembre

- Dimanche 1^{er}** Pardon de la Croix
- Lundi 9** Assemblée Générale (Familles Rurales)
- Dimanche 8** Assemblée Générale (Chasseurs du Bourg)
- Samedi 21** Moules-frites (Batterie Fanfare)
- Dimanche 22** Loto (OGEC du Sacré-Cœur)

Octobre

- Vendredi 11** Remise des prix des maisons fleuries
- Samedi 12** Soirée à thème (APE Jean Gillet)
- Dimanche 13** Loto (Sapeurs-Pompiers)

ASSOCIATION BADMINTON MONCONTOUR

Le club vous accueille tous les mardis à la salle omnisports de MONCONTOUR pour des séances de loisirs à partir de 20h30.

Public concerné : adultes et adolescents (à partir de 16 ans). Cotisation réduite pour deux membres de la même famille.

Contact :

Tel. 02 96 31 41 23

ENTRETIEN CHEMINS DE RANDONNÉE

Une matinée est organisée **le samedi 19 octobre**. Rendez-vous place de l'Église à 8h45. Toutes les personnes, marcheurs et vététistes devraient se sentir concernés. Il n'appartient pas qu'à quelques personnes de devoir le faire, même sans outil à moteur, une simple faucille peut être utile.

Contact : François GILLARD

Tel. 02 96 60 21 42

BAR LE TRISKELL

Astrid vous informe que la Française des Jeux a réinstallé le terminal vous permettant de faire vos jeux (loto etc...). Tous les jours sauf le jeudi.

Contact :

Tel. 02 96 50 57 30

COURS DE BATTERIE

Inscrivez-vous à tout moment aux cours particuliers de batterie dispensés par Marc PIERRE dit HUBERT, professeur diplômé, avec expériences pédagogiques et scéniques.

Les cours sont accessibles à tous à partir de 7 ans avec un programme à la carte selon le niveau de l'élève.

Pop-rock, métal, jazz, blues, funk, variétés.

Cours d'essai gratuit.

Renseignements :

Tel. 06 19 55 45 83

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE DU 2 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2019

DU 2 AU 6 SEPT.	DU 9 AU 13 SEPT.	DU 16 AU 20 SEPT.	DU 23 AU 27 SEPT.	DU 30 SEPT. AU 4 OCT.
Lundi 2 Crêpes fourrées Steak haché – haricots Compote	Lundi 9 Taboulé Colombo poisson (1) - Brocolis Pommes de terre Glace	Lundi 16 Tomate - concombre Carbonade mexicaine Pommes de terre Fruit (3)	Lundi 23 Pizza aux légumes Risotto à la milanaise Yaourt bio	Lundi 30 Croque-Monsieur Steak haché – haricots Compote
Mardi 3 Concombre – tomate Blanquette poisson (1) Pommes de terre Entremet	Mardi 10 Pâté – cornichons Emincé de dinde Haricots Entremet	Mardi 17 Melon Poulet basquaise Riz bio Entremet	Mardi 24 Betteraves – thon Omelette Ratatouille - blé Entremet	Mardi 1^{er} Potage Pot au feu Pommes de terre Entremet
Jeudi 5 Œufs mimosa Sauté de veau marengo Riz bio Yaourt bio	Jeudi 12 Céleri – carottes râpées Lasagne – salade Yaourt bio	Jeudi 19 Piémontaise Poisson (1) – brocolis Pommes de terre Compote	Jeudi 26 Salade grecque Poisson (1) - brocolis Pommes de terre Fromage Fruit (3)	Jeudi 3 Salade composée Poulet aigre douce Haricots Mont blanc
Vendredi 6 Jour du goût	Vendredi 13 Melon Galette – saucisse Cocktail de fruits (3)	Vendredi 20 Maïs – maquereau Pâtes carbonara Mont Blanc	Vendredi 27 Tomate – mozzarella Poulet – frites Salade de fruits	Vendredi 4 Salade Plémytaine Sauté de dinde Semoule Fromage Blanc

(1) **Poisson** : filet (colin, cabillaud, merlu...) (2) **Pâtisserie** : tarte, flan, beignet, gaufre (3) **Fruits** : de saison

La viande est d'origine française. Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des livraisons.

Calendrier des vacances scolaires 2019/2020 - Académie de Rennes (Zône B)

Vacances de la Toussaint : du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre au matin

Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier au matin

Vacances d'hiver : du vendredi 14 février au soir au lundi 2 mars au matin

Vacances de printemps : du vendredi 10 avril au soir au lundi 27 avril au matin

Vacances d'été : le vendredi 3 juillet au soir

Petites annonces

Les annonces ne sont valables que pour une publication, rappeler la mairie pour une deuxième parution.

A louer

A PLEMY, à trois minutes de Moncontour, un appartement T3 dans une maison de caractère restaurée.

Rez-de-chaussée : séjour, cuisine, WC - Etage : deux chambres, mezzanine-bureau, salle de bain, WC

Superficie de 85m² avec une annexe de 15m² (arrivée d'eau pour machine à laver). Chauffage économique - pompe à chaleur.

Accès direct, parking privé pour trois véhicules. Jardin privatif. Loyer 490 €. **06 88 25 59 94 ou 06 07 58 10 45**

A vendre

Maïs en silo. **06 30 35 25 02**

Maïs en silo et maïs sur pied. **06 69 56 34 21**

Sans Issue : trois membres du groupe en Concert Rockin'1000 au Stade de France.

C'est exceptionnel ! Trois membres du groupe Sans Issue de PLEMY, formé fin 2017, **ont été sélectionnés pour jouer devant plus de 56 000 spectateurs au Stade de France**, le 29 juin dernier et ils n'étaient que quelques bretons !

Sébastien, Xavier et Emmanuel se sont produits en compagnie de 1000 autres musiciens français et étrangers avec le plus grand groupe de Rock de l'année pour **la première édition française de Rockin'1000**. Cet évènement venu d'Italie est parrainé par **Philippe MANOEUVRE**. Ils étaient 250 guitaristes dont **Emmanuel**, 250 batteurs dont **Xavier**, 250 bassistes et autant de chanteurs dont **Sébastien**. Ils ont repris **une vingtaine de morceaux emblématiques du Rock'n Roll** devant plus de 56 000 spectateurs.

Sélectionnés parmi plus de 2 500 amateurs, les participants de **Sans Issue** ont chacun envoyé une vidéo dans laquelle ils interprétaient une chanson Rock et ont très vite reçu une réponse positive. La suite, c'est le rêve de tous les musiciens ! **Jouer au Stade de France devant plus de 56 000 personnes !** Ce projet pharaonique a permis aux musiciens de la France entière et de l'étranger de se retrouver, certains répétant ensemble depuis plusieurs mois.

Chacun dans leur domaine, nos trois locaux ont reçu une application dédiée pour pouvoir s'entraîner et avoir accès aux dix-neuf morceaux sous forme de vidéo de coaching et de fichiers audio avant de rejoindre les autres participants au stade de France pour trois jours de répétitions générales, dès le 27 juin.

Un rendez-vous qui restera certainement longtemps gravé dans leur mémoire !



N° utiles

Urgences médicales 15

Pompiers
18 et 112 d'un portable

Dr Michel LE GLATIN
02 96 60 23 72

Pharmacie de Garde
32-37

Ambulances FAVREL
02 96 73 42 09

Ambulances Plœucoises
02 96 42 18 07

Akcess'Taxis 22
Cyril PELLAN
06 33 87 63 41

Taxi du lié 22
02 96 66 43 74

Gendarmerie
17

Mairie
02 96 60 20 20

Bibliothèque
02 96 60 29 81

Poste
02 96 60 23 69

Salle Khéops
02 96 60 24 71

CIAS
02 96 73 56 04

Communauté d'Agglomération
02 96 50 00 30

SAUR
02 22 06 45 00